

Surplus Diables-Rouges (75\$)

Le montant de 75\$ dollars, devant être payé par tous les athlètes qui évoluent dans le niveau compétitif, permet de financer le programme de formation spécifique des entraîneurs restructuré en 2016 et de réaliser des activités techniques et d'encadrement.

Cette formule d'accompagnement de notre personnel entraîneur est une mesure incitative ayant pour but de soutenir nos bénévoles qui acceptent de suivre des formations et à éventuellement obtenir les certifications que la Fédération de soccer du Québec exige à tous les clubs de la région. Il permet d'aller chercher un bagage technique supplémentaire en fonction de la catégorie d'athlète entraînée et de mieux répondre aux besoins des jeunes joueurs et joueuses qui évoluent sans cessent.

Pour inciter nos entraîneurs à aiguïser leur connaissance, le club rembourse les formations suivies. De plus, une prime progressive augmentant selon les formations suivies et réussies est versée pour prendre en charge une équipe.

Le surplus demandé pour les jeunes évoluant dans le secteur compétitif permet de soutenir le programme, en valorisant les efforts et le temps qui est demandé à nos entraîneurs pour parfaire leur connaissance et réaliser les activités de la saison régulière.

Nous demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

La direction générale du CSHSC